

<http://lyc-vauvert-bourges.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article89>



Recrutement Adjoints de Sécurité de la Police Nationale

- Relation école-entreprise - Offres d'emplois -



Date de mise en ligne : mardi 16 février 2021

Copyright © Lycée des Métiers - Tous droits réservés

Ouverture d'un recrutement d'ADJOINTS DE SÉCURITÉ de la Police Nationale pour des postes à pourvoir dans les commissariats de Police des 20 départements de la Zone OUEST dont le 18-28-36-37-41-45-49-72.

[Télécharger la plaquette](#)

Inscriptions du 15/02/2021 au 19/03/2021 par internet sur le site : www.devenirpolicier.fr ou dossier papier à télécharger sur le site (à renvoyer avant le 16/03/2021).

Pour information, les ADJOINTS DE SÉCURITÉ sont des assistants de Gardien de la Paix ; ils sont affectés dans un commissariat d'un département qu'ils ont choisi lors de l'inscription ; ils travaillent en tenue et armés au sein d'une brigade.

[http://lyc-vauvert-bourges.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/lyc-vauvert-bourges/local/cache-vignettes/L342xH400/police_2021p2989-e443f.png]

Conditions de recrutement :

- * être âgé de 18 ans à moins de 30 ans lors de l'incorporation en Ecole de Police
- * pas de condition de diplôme
- * être de nationalité française
- * être en bonne condition physique
- * être de bonne moralité (casier judiciaire vierge)
- * être recensé et avoir accompli la Journée Défense et Citoyenneté

Contrat de 3 ans renouvelable 1 fois : rémunération au SMIC

Formation rémunérée de 12 semaines en école de Police.

Accès au concours interne de Gardien de la Paix au bout d'un an de contrat sans condition de diplôme.

Toutes les informations sur le site : www.devenirpolicier.fr